

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

28 AVRIL 2014

Présents : MM DUSAUSOY/DUBOIS/MME LEGRAND/MM LENFANT/BLONDE/
DE PICCHI/MMES NEIRYNCK/CUVILLIER/COINE/SERGEANT/
MM ROLAND/GRISET/DUPRE/PETIT/MARCHAND

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

Monsieur le Maire très heureux d'accueillir ce 1^{er} conseil, remercie l'ensemble des conseillers de leur présence, ainsi que le public nombreux à s'être déplacé.

Il rappelle qu'il y a maintenant 24 jours que les conseillers sont élus, 24 jours c'est peu mais beaucoup à la fois. C'est 24 journées très remplies. Il y a eu l'Election à la Communauté Urbaine, Damien CASTELLAIN en est devenu le Président. Il était déjà le président du Groupe MPC, Métropole Passion Commune, Groupe auquel Monsieur le Maire adhère depuis son élection il y a quelques jours, auquel son prédécesseur adhérait également, mais aussi groupe auquel il adhérait depuis bien longtemps.

Il y a eu la rencontre avec l'ensemble du personnel communal, instant privilégié et important. Il précise qu'Alain DUBOIS et Geneviève CUVILLIER ont déjà commencé les entretiens individuels.

Il a déjà rencontré un certain nombre de noyellois en mairie mais aussi sur le terrain, pour des félicitations mais aussi des réclamations, il rappelle l'importance d'être à l'écoute de tous.

Il y a eu la rencontre avec Madame le Percepteur.

Un rendez-vous est fixé le 05 mai prochain à 16h30 avec SRCJ.

Un rendez-vous est fixé dans les jours à venir avec le commissaire de police, la sécurité dans tous les sens du terme est également une priorité.

Il y a eu la rencontre du personnel enseignant avec Henri LENFANT.

Et enfin, il y a eu la rencontre avec Michèle LEGRAND de la Société d'aide à la personne « Séniors Compagnies ».

Désignation du secrétaire de séance, Monsieur le Maire propose de désigner le plus jeune conseiller soit Virginie COINE et, précise que chaque élu aura l'occasion d'être désigné puisque l'ordre croissant des âges sera suivi.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 04 avril 2014

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la communication rapide des comptes rendus de conseil. L'idée étant que chaque conseiller reçoive dans la semaine suivant le conseil municipal un projet de compte rendu, fasse parvenir ses observations dans un délai de 48 heures. Il rappelle que le document affiché et publié sur le site ne sera qu'un document provisoire et ne deviendra officiel qu'après approbation lors de la séance de conseil suivante.

Monsieur le Maire précise que le compte rendu de la réunion du 04 Avril prend en compte la dernière remarque d'Hélène SERGEANT, le nombre de voix a été corrigé passant de 228 à 238, l'affichage également.

*Le compte rendu ne soulevant plus d'observation
est adopté à l'unanimité des membres présents. 15 voix pour.*

Désignation des Commissions Municipales

Monsieur le Maire propose dans un premiers temps les commissions suivantes, la répartition des conseillers dans ces différentes commissions se fera lors du prochain conseil municipal.

Alain DUBOIS 1^{er} Adjoint, aura en charge les commissions :

- Cadre de vie (précédemment commission travaux)
- Sécurité (routière, des biens, des personnes)
- Personnel (choix et critères de recrutement)

Michèle LEGRAND, 2^{ème} Adjoint aura en charge les commissions :

- Aînés
- Social

Henri LENFANT, 3^{ème} Adjoint aura en charge les commissions :

- École (personnel, les parents d'élèves) et surtout la mise en place des rythmes scolaires, cette mise en place devant être faite pour la rentrée scolaire soit fin juin de cette année. Il rappelle que Marc DUPRE a déjà travaillé sur le sujet.
- Communication
- Système d'information, externe et interne de la Mairie.

Alain BLONDE, 4^{ème} Adjoint aura en charge les commissions :

- Sport
- Animation – Associations

Christelle NEIRYNCK, Conseillère déléguée aura en charge la commission :

- Jeunesse

Jacques-Olivier DE PICCHI, Conseiller délégué aura en charge la commission :

- Finance – Economies d'énergies

Alain DUSAUSOY, Maire prendra en charge la commission :

- Culture

Représentation de la Commune dans les Services Extérieurs

- ***Syndicat Intercommunal de Création et de gestion de la fourrière pour Animaux Errants de Lille et ses Environs***

Monsieur le Maire propose, Madame Michèle LEGRAND déléguée Titulaire et Madame Christelle NEIRYNCK, déléguée Suppléante.

- ***Sivom Grand Lille Sud***

Monsieur le Maire propose, Monsieur Alain DUSAUSOY et Madame Geneviève CUVILLIER en qualité de délégués titulaires, Madame Christelle NEIRYNCK et Monsieur Henri LENFANT en qualité de délégués suppléants.

- ***Siméré***

Monsieur le Maire propose d'être le délégué titulaire et Monsieur Charles MARCHAND délégué suppléant.

- ***Commission communale des impôts directs (CCID)***

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal doit proposer six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Messieurs Jacques-Olivier DE PICCHI, Alain DUBOIS, Bernard GRIMONPREZ, Marc DUPRE, Alain GRISET, Olivier LAMBERT sont proposés comme délégués titulaires.

Monsieur Jean-Marc CAMINZULI, Madame Hélène SERGEANT, Monsieur Stéphane ROLAND, Madame Catherine DESPREZ, Madame Jenny LAFORGE, Monsieur Ali CHIKOUCHE sont proposés comme délégués suppléants.

- ***Commission du Centre communal d'actions sociale***

La constitution de cette commission n'est pas encore finalisée. Monsieur le Maire propose de la reporter au prochain conseil.

- ***Mission Locale***

Désignation lors du prochain conseil.

- ***Office du Tourisme***

Monsieur le Maire propose Monsieur Alain BLONDE délégué titulaire et, Madame Virginie COINE déléguée suppléante.

- ***Commission d'appel d'Offre***

Monsieur le Maire rappelle que cette commission doit être composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, qu'il en est le Président de droit, que le percepteur et un membre de la concurrence et des prix font partie également de cette commission avec voix consultative.

Il propose Messieurs Jacques-Olivier DE PICCHI, Marc DUPRE, Alain DUBOIS en qualité de délégués titulaires et, Messieurs Henri LENFANT, Daniel PETIT, Charles MARCHAND.

Marc DUPRE ne souhaite pas faire partie de cette commission, Monsieur le Maire propose de désigner Stéphane ROLAND à la place.

Les représentations dans les différents syndicaux intercommunaux et commissions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. 15 voix pour.

Fixation des indemnités des Elus

Les articles L.2123-23 et L.2123-24 fixent les barèmes des indemnités des maires et adjoints. Le montant maximum des indemnités brutes mensuelles susceptibles d'être allouées s'établit comme suit, conformément à la strate de population :

- Maire : 31% de l'indice brut 1015
- Adjoints : 8,25% de l'indice brut 1015

Monsieur le Maire a précisé qu'il a délégué une partie de ses fonctions à deux conseillers municipaux. En application de l'article 2123 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux titulaires de délégation de fonctions peuvent percevoir une indemnité sans toutefois dépasser l'enveloppe globale et, 6% de l'indice 1015.

Monsieur le Maire a proposé de répartir comme suit les indemnités :

- Maire : 26,31% de l'indice brut 1015
- 4 adjoints : 6,42% de l'indice brut 1015 chacun
- 2 conseillers délégués: 6 % de l'indice brut 1015 chacun.

Le versement de ces indemnités prendra effet à compter du 05 avril dernier.

Monsieur ROLAND questionne sur l'indemnité du conseiller communautaire. Monsieur le Maire rappelle qu'elle n'est pas votée au Conseil Municipal.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour).

Conseillers Référents de Quartier

Monsieur le Maire rappelle l'idée nouvelle de cette équipe, qui souhaite marquer une certaine proximité avec chacun des habitants du village. Chaque conseiller de quartier se devra d'être proche de ses voisins, à l'écoute des doléances qui devront être remontées rapidement auprès de l'élu concerné, mais aussi passer les informations et décisions qui seront présent en conseil. Chacun des 15 conseillers aura la responsabilité d'être un relais efficace entre les Noyellois et la Municipalité.

Virginie COINE proposée dans le quartier Impasse des Douves, Bonnier Précaire, et rue du Marais souhaite être dans le quartier rue du Château, des Ecoles et rue des Prés à la place de Geneviève CUVILLIER en accord avec elle.

CONSEILLERS	QUARTIERS
Monsieur Alain DUBOIS Monsieur Stéphane ROLAND Monsieur Alain GRISET	Rue de Wattignies Clos du Manier Rue de Barges

Madame Christelle NEIRYNCK Madame Virginie COINE	Rue du Château Rue des Ecoles Rue des Près
Madame Geneviève CUVILLIER Monsieur Daniel PETIT	Impasse des Douves Impasse Bonnier Précaire Rue du Marais
Monsieur Henri LENFANT Madame Hélène SERGEANT	Rue d'Emmerin Rue des Jardins
Monsieur Alain BLONDE	Les Merlettes Rue de Cassignies Place de l'Eglise
Monsieur Marc DUPRE	Les Hauts de Saint-Julien
Madame Michèle LEGRAND	Rue de Seclin Les Coperches Impasse Grande Ferme Locataires Grande Ferme
Monsieur J.-O. DE PICCHI Monsieur Charles MARCHAND	Grand Place + Commerces Rue d'Ancoisne Rue des Saules

Mesures immédiates

Monsieur le Maire rappelle l'importance de montrer aux Noyellois que derrière les campagnes électorales il y a des actions, de prouver l'engagement immédiat du conseil municipal. Toutes les solutions ne pourront pas être appliquées ni applicables dans un si court délai mais au moins mettre ces mesures à l'étude.

Il propose et donne lecture des « 20 mesures à engager dans les 2 mois », chaque noyellois aura la possibilité de pointer ce qui est commencé ou terminé.

Démolition de la maison 12 rue de Wattignies.

Monsieur Alain DUBOIS, rappelle l'historique de ce dossier. La Municipalité a fait l'acquisition de cette maison dans le cadre du projet de réhabilitation du Centre d'Animation Municipal. La démolition

de cette habitation a été décidée par l'ancien conseil et dans l'attente du projet final, un parking provisoire doit y être créé. Un cabinet d'architecte a été missionné comme maître d'œuvre de l'opération. Ce marché à procédure adaptée contenait 3 lots :

1. Démolition – désamiantage attribué et notifié à l'entreprise DORCHIES pour un montant total de 22655€ H.T.
2. Gros œuvre (remise en état du mur mitoyen – lot infructueux
3. Voirie – VRD (réalisation du parking provisoire et clôture attribué et notifié à l'Entreprise Pinson Paysage pour un montant de 18 581,49€ H.T.

Monsieur Alain DUBOIS informe que le dossier est actuellement bloqué pour un problème d'amiante. La consultation pour le désamiantage a été réalisée sur la base du diagnostic de vente (contrôle uniquement visuel). Après réalisation d'un diagnostic avant démolition, de l'amiante a été décelée dans la colle de carrelage de la cuisine. Un plan de retrait a été réalisé, des devis ont été demandés. La solution la moins disante est celle de la Société DOMMERY pour un montant de 19 942€HT.

Monsieur Alain DUBOIS demande à l'Assemblée que soit validé ce devis et, permettre le lancement de l'opération de validation. La création de ce parking provisoire pourra permettre de régler une partie du problème de stationnement rue de Wattignies.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour)

Dans le même contexte, il propose à l'Assemblée la démolition de la maison 5 rue de Wattignies (ancienne maison Taffin) qui devient dangereuse et, sollicite de l'Assemblée l'autorisation de faire appel à un architecte (ou bureau d'étude) pour la maîtrise d'œuvre.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour)

Sécurité de la sortie de l'Ecole à titre expérimental

Monsieur Henri LENFANT, informe l'Assemblée que le principe sera de mettre un agent pour sécuriser les abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie des enfants, de veiller à la sécurité des enfants et au respect des règles de stationnement des véhicules. Monsieur DESTAEBEL sera missionné pour cette tâche, des gilets fluorescents avec un marquage « Sécurité enfant ». La mise en place de ce dispositif aura lieu dès le mardi 06 mai.

Marc DUPRE demande si Yvan DESTAEBEL recevra une formation. Henri LENFANT confirme que le lundi il sera sur place avec Xavier CROCCCEL et Yvan DESTAEBEL pour évaluer la mise en place. Il y sera également les premiers jours.

Monsieur PETIT rappelle le problème de stationnement, le manque de place et, évoque la possibilité de mettre un panneau pour rappeler qu'il s'agit d'un dépôt minute.

Virginie COINE explique que les parents qui conduisent les enfants en classe maternelle ont besoin de plus de temps, puisqu'ils doivent conduire les enfants aux toilettes, mettre les chaussons. Les parents conduisant les enfants en classe primaire, ont juste à déposer les enfants.

Henri LENFANT rappelle que cette action est menée à titre expérimental durant le troisième trimestre. Un bilan sera fait au terme de cette période afin de décider sa reconduction.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour).

Office de Tourisme, retour à la convention initiale

Monsieur le Maire informe avoir été invité le 16 avril dernier à une réunion à l'Office du Tourisme. Monsieur DUBOIS y a représenté la Municipalité. Monsieur le Maire rappelle la convention de partenariat signée en 2009 qui stipulait une participation de 0,55€ par an et par habitant. Il rappelle qu'en 2013 cette participation a été fixée à 900€ par an. Compte tenu du fait que lors de la dernière sortie, la Municipalité a pris également en charge, en plus de sa participation annuelle, les frais de bus et de sortie pour l'ensemble des participants, dont seulement 21 noyellois, il souhaitait proposer à l'assemblée de revenir à la cotisation initiale. Il a reçu Marc DUPRE porteur de ce projet cet après-midi même. Celui-ci lui a confirmé ne pas être au courant du coût du bus ni de la prise en charge des frais annexes et, l'a convaincu du plus apporté par l'Office du Tourisme à la commune.

Stéphane ROLAND précise que lors des sorties effectuées sur Seclin, les noyellois adhérents à l'Office ont le même accès aux sorties. Il précise que les Noyellois bénéficient du même tarif d'adhésion à l'Office que les Seclinois. Virginie COINE demande si on peut revoir les activités proposées. Monsieur le Maire propose donc de suspendre cette décision et, de faire le point avant un an.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour).

Subvention du bus pour le Voyage de l'Ecole en Angleterre.

Madame AUBURSIN informe l'assemblée de la décision prise par le conseil précédent de financer les frais de transport de la sortie en Angleterre pour l'Ecole (classes de CM1 et CM2). Madame LEMARCHAND pensant recevoir via une subvention le coût du bus a, engagée la dépense. Elle rappelle que les autres frais inérent à cette sortie sont pris en charge par la coopérative scolaire. Madame AUBURSIN rappelle que les subventions doivent faire l'objet d'une délibération nominative, ce qui n'a pas été fait. Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 2002€ à la coopérative scolaire. Henri LENFANT précise que dans le futur une attention particulière sera donnée à la mise en place comptable de ce genre d'opération.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour).

Mensualisation du paiement de l'Electricité de la superette.

Monsieur le Maire rappelle les conditions d'installation de la superette. Gratuité du local, achat de matériel, prise en charge d'une partie des frais d'électricité (200€ par mois dans la limite du montant de la facture). Cette aide est versée annuellement soit 2400€ ce qui représente environ 50% de la facture qui elle est prélevée mensuellement. Monsieur le Maire propose donc de verser mensuellement cette aide. Il invite les membres de l'assemblée à fréquenter la supérette qui, malgré ces difficultés reste nécessaire aux personnes âgées.

Michèle LEGRAND avec le concours d'Alain GRISET, va rencontrer J.C. AOMAR afin d'étudier les autres aides qu'il pourrait prétendre.

Virginie COINE s'interroge sur le manque de participation des Noyellois, la supérette répond-elle à leur besoin. Il serait peut-être intéressant de leur demander pourquoi ce manque de fréquentation, quel genre de produit ils souhaiteraient y trouver. La marque actuelle est-elle le bon choix car plus chère que deux autres marques concurrentes. Il faudrait peut-être travailler sur les prix. Henri LENFANT propose un petit audit pour comprendre pourquoi cela ne marche pas. Il propose de rencontrer J.C AOMAR avec Michèle LEGRAND qui le connaît bien.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour).

Questions diverses

Subvention association APE de l'école de Musique de Wattignies

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser une subvention de 100€ à l'association parent d'élèves de l'école de musique de Wattignies afin de dédommager le jeune musicien qui s'est déplacé pour la journée commémorative du 27 avril et qui sera également présent le 08 mai.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents (15 voix pour)

L'ordre du jour les questions et informations diverses étant épuisées la séance est levée à 20H50.

Le prochain conseil municipal est prévu le 26 Mai 2014.

NB : Ce compte rendu sera définitif après son approbation lors du prochain conseil municipal.